

Rapport d'activité 2024

réseau



PORTER L'ÉNERGIE
DE LA TRANSITION



solutions
FILIALE DU RÉSEAU CLER

ÉDITO



Cette année, notre engagement s'est traduit par une forte mobilisation dans le cadre de la structuration du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) et dans la définition d'une politique ambitieuse de rénovation énergétique des logements, en veillant à protéger les ménages les plus fragiles. Nos actions de lutte contre la précarité énergétique se poursuivent, marquées par une très bonne nouvelle en fin d'année : **la reconduction du programme Slime**, un dispositif d'accompagnement articulé autour des ménages, répondant efficacement aux enjeux de repérage et de diagnostic portés par les collectivités.

Delphine Mugnier,
Coprésidente du réseau Cler



Notre réseau a été plus dynamique que jamais en 2024, avec une année rythmée par des temps forts collectifs autour des sujets de lutte contre la précarité énergétique, des territoires et de la mobilité durable et inclusive. Ces moments d'échanges et de rencontres fédèrent les acteurs de notre réseau, renforcent leur engagement et participent à l'accélération de la transition énergétique sur les territoires. Cela a été l'occasion de recevoir la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie et du Climat Agnès Pannier-Runacher lors des 14^e Rencontres TEPOS qui se sont tenues à Loos-en-Gohelle, territoire pionnier de la transition énergétique. Une première pour le réseau Cler !

Jean-Pierre Goudard,
Coprésident du réseau Cler



En 2024, nous avons fêté le **quarantième anniversaire du réseau Cler, qui signe l'entrée dans la force de l'âge pour un réseau toujours engagé pour l'avenir de la planète.** Cette année a été marquée par une (re)montée en puissance du réseau Cler autour des énergies renouvelables, à la fois sur l'accompagnement des territoires, via le parcours de formation des élus ruraux conçu en partenariat avec l'Association des maires ruraux de France qui a connu un franc succès, et sur le plaidoyer à travers de nombreuses contributions à l'élaboration de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Marc Jedliczka,
Coprésident du réseau Cler



SOMMAIRE

Les actualités 2024 4

Dans le rétro du réseau Cler 7

Fédérer : les temps forts de l'année 2024 8

Convaincre : nos actions pour la transition 10

Le réseau des adhérents 11

Le bilan financier..... 12

Dans le rétro de Cler solutions 13

Les chiffres clés 14

Slime : un programme renforcé et prolongé jusqu'à 2027 16

Tims : en route vers la mobilité durable et inclusive 18

Ours

Conception : réseau Cler

Rédaction : Julien Ferdinand, Eléonore Vinais

Création graphique : Agence Mizu

Secrétariat de rédaction : Marie Pêcheur-Roos

Photos : Clara DeAlberto, Arnaud Codazzi, AdobeStock
Eric Soudan, Eric Boizet - Agence Photo Andia

Date de publication : Juin 2025

Couverture : AdobeStock



2024, l'année du changement

En 2024, le réseau Cler a célébré ses 40 ans. Une année charnière marquée par une dynamique de renforcement et de développement avec, notamment, le démarrage d'une nouvelle structuration et le lancement du chantier Stratégie 2030.

ENTRETIEN



Alexis Monteil-Gutel,
Codirecteur du réseau Cler

Nous sommes des acteurs du changement, et le réseau Cler se donne les moyens de ses ambitions.



Que retenir de 2024 pour le développement du réseau Cler ?

En 2024, notre activité a franchi un cap. L'année a marqué un véritable changement d'échelle pour notre structure. Nos actions se sont intensifiées, notamment à travers le développement des projets liés aux énergies renouvelables et le déploiement du programme Tims pour une mobilité durable et inclusive, lancé en 2023. Ce développement s'est accompagné d'une professionnalisation accrue de nos métiers. Le pôle information-communication a été renforcé pour lutter contre la désinformation et fournir à notre réseau une information fiable et de qualité. Parallèlement, le pôle ressources a été structuré afin d'accompagner la hausse des effectifs.

Nous avons également mis en place un échelon intermédiaire de management pour consolider nos savoir-faire, encourager la transversalité, et donner à chacun et à chacune des responsabilités claires dans un cadre collectif renforcé.

Quelle est la nouvelle organisation ?

Dans un contexte politique incertain où la transition énergétique est fragilisée, nous avons besoin d'un outil pour continuer à développer à grande échelle des projets de transition juste et inclusive dans les territoires. Ces divers enjeux nous avaient amenés à engager un chantier de filialisation, qui aboutit en 2025 à une logique de « groupe ». Cette nouvelle filiale et ce travail sur notre identité s'inscrivent dans une volonté de rester cohérents avec nos valeurs et de préserver les fondements de notre action.

Fin 2024, le réseau Cler a créé deux nouvelles structures : un groupement d'employeurs associatif et une filiale, qui sera nommée Cler solutions en 2025.

Quelles sont les valeurs portées ?

La culture de chacune des structures est issue du réseau Cler : un engagement profond pour une transition énergétique juste, durable et solidaire. Nos valeurs – justice sociale, solidarité, confiance et exigence – restent les fondements de notre action. La structuration à trois entités est une opportunité pour démultiplier les impacts de nos actions avec les acteurs des territoires, en premier lieu avec les pionniers adhérents au réseau.

Les valeurs de Cler solutions, comme celles sur réseau Cler, reposent sur le triptyque sobriété, efficacité et énergies renouvelables, tel que défini et promu par l'association négaWatt. Au cœur de ce modèle : la protection des personnes et de l'environnement, la défense de l'intérêt général et la réappropriation démocratique des questions énergétiques par les acteurs des territoires. Il est dans notre ADN de considérer que c'est avec plus de justice sociale et plus de démocratie que nous bâtissons un nouveau modèle énergétique soutenable.



+ 11 nouveaux salarié·es au sein du réseau Cler

Au total, le réseau Cler rassemble 35 ETP fin 2024, en charge de faire fonctionner la structure, de formuler et d'animer les différents réseaux associatifs, de porter nos propositions de plaidoyer auprès des responsables politiques, et enfin d'informer sur les multiples sujets en lien avec la transition énergétique.



Ça déménage !

En novembre 2024, le réseau Cler a quitté Montreuil pour s'installer dans des bureaux à Paris 20^e. Un déménagement réalisé en grande partie à vélo par Carton Plein, une structure de l'économie sociale et solidaire qui favorise le retour à l'emploi via la cyclologistique. Ces nouveaux locaux, dans un bâtiment écoconçu accueillant des structures de l'économie sociale et solidaire, sont plus confortables et plus adaptés.



Cap sur l'égalité et la sécurité au travail

Pour assurer un cadre de travail à la mesure de nos valeurs, le réseau Cler a expérimenté la mise en place d'un congé petites maladies de 13 jours par an, pour garantir la santé physique et mentale de ses employé·es. Toute l'équipe salariée et les membres du conseil d'administration ont suivi une formation de prévention contre les violences sexuelles et sexistes, afin de créer une culture commune au sein de l'association visant à prévenir et à lutter contre ces violences dans tous les espaces de travail et de discussion.

Stratégie 2030 : anticiper demain

En 2024, le réseau Cler a lancé un chantier de projet stratégique en parallèle de la structuration du groupe Cler. L'objectif : s'adapter à la croissance de l'association et construire son projet de demain.

ENTRETIEN



Sophie Chignard, Coordinatrice
vie et développement des réseaux

Avec cette stratégie, nous avons souhaité nous doter d'une boussole commune partagée.



Pourquoi avoir lancé ce chantier Stratégie 2030 en 2024 ?

Ce chantier répond d'abord à un changement d'échelle de la structure dû à la croissance de nos activités, de nos financements et de la taille de l'équipe. En parallèle, nous avons de nombreuses réflexions stratégiques éparses issues de temps d'échanges lors de nos événements annuels, de nos réunions de conseil d'administration, de commissions et de groupes de travail, et de réunions au sein de l'équipe. La formalisation de ces réflexions en projet stratégique sert un triple objectif : donner à voir les choix et orientations du passé pour se projeter dans l'avenir, rester

visibles et reconnus, et se donner une boussole commune partagée entre l'équipe salariée, les instances et le réseau pour conduire nos actions dans les cinq ans à venir, au service d'une transition juste et territorialisée.

Comment cette stratégie a-t-elle été construite collectivement ?

Ce document stratégique est le fruit d'un travail collectif mené tout au long de l'année 2024. Membres, équipe du réseau Cler, conseil d'administration et commissions ont contribué à chaque étape. Des temps forts ont jalonné la démarche : ateliers aux Rencontres de Toul, réunions de commissions, table ronde aux Assises de Dunkerque. Quatre questions ont guidé nos réflexions : qui veut-on être et rassembler ?

Que veut-on gagner ? Comment gouverner ensemble ? Avec quel modèle socio-économique ?

Quelles ont été les étapes de construction de ce chantier ?

Ce chantier, mené en 2024, s'est structuré par étapes : préparation, collecte des ressources existantes (« traces »), puis coconstruction avec le réseau Cler et ses partenaires de propositions stratégiques à l'horizon 2030. Cette démarche a permis de construire une vision et un positionnement globaux. En 2025, le document sera publié, puis diffusé et mis en œuvre avec nos adhérents et partenaires.

**novembre 2023 -
janvier 2024**
Préparation

février - avril 2024
Collecte des « traces »

mai - octobre 2024
Coconstruction
des orientations

**novembre 2024 -
mai 2025**
Rédaction, validation
des orientations
et réalisation du
document interne

**avril - juin 2025
et suites**
Réalisation
du document
communicant



Dans le
rétro du
réseau

cler

Fédérer : les temps forts de l'année 2024

En 2024, le réseau Cler a fêté ses 40 ans d'engagement pour porter l'énergie de la transition. Retour sur quelques temps forts clés de cette année riche en actions.



40 ans d'engagement !

Le Comité de Liaison pour les Énergies Renouvelables a bien grandi. Devenue CLER-Réseau

pour la transition énergétique, puis en 2024 le réseau Cler, l'association a fêté ses 40 ans et a renouvelé son identité graphique à cette occasion. Une nouvelle image, mais les mêmes valeurs et toujours plus d'actions concrètes pour porter l'énergie de la transition. Pour marquer ce passage, le réseau Cler a publié un numéro spécial de la revue *Notre énergie*, organisé une conférence-débat avec la Fédération Sohila, France Villes et Territoires Durables, ESS France et France Renouvelables aux Assises de la transition énergétique, et célébré notre histoire commune avec d'anciennes président-es de l'association, Daniel Fauré (1984-1986) et Madeleine Charru (2010-2014), lors des Rencontres annuelles à Toul.

Un tout nouveau parcours à destination des élus locaux

En 2024, le réseau Cler a lancé la première édition de son parcours d'initiation « Énergies renouvelables : les clés pour vous lancer » en partenariat avec l'Association des maires ruraux de France, qui s'adresse à tout élu-e rural-e et agent-e qui souhaite s'emparer du sujet des énergies renouvelables sur son territoire. Grâce aux ressources mises à disposition, aux temps d'échange et aux webinaires organisés par le réseau Cler au cours des six mois du parcours, les maires ont pu avoir une idée plus claire sur la manière d'impliquer leur commune, obtenir de nouveaux arguments pour convaincre et se sentir moins démunis face aux demandes des développeurs. En 2024, 390 personnes ont participé. Ce parcours vient en complément d'outils d'expertise comme les publications « Comprendre » *La transition énergétique, une opportunité pour les territoires* et *La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables*, dont le but est d'accompagner au mieux les élu-es qui souhaitent engager leur territoire dans une transition juste et durable.

C'est une chance et une belle opportunité pour les élu-es de pouvoir bénéficier de ce parcours qui fait prendre conscience de l'urgence à décarboner, à gagner en autonomie et à proposer une vision partagée d'aménagements du territoire.



Serge Delfils, maire de Blâmont (Bourgogne-Franche-Comté) et secrétaire du bureau de l'AMR25



14^e Rencontres TEPOS à Loos-en-Gohelle en présence d'Agnès Pannier-Runacher



650 professionnels de la transition énergétique territoriale sont venus de toute la France pour échanger et s'inspirer autour des projets de transition menés par la Ville de Loos-en-Gohelle. En clôture de cette 14^e édition des Rencontres des Territoires à énergie positive, le réseau Cler a eu l'honneur d'accueillir la ministre de la Transition écologique, du Climat, de l'Énergie et de la Prévention des risques, Agnès Pannier-Runacher. Une belle reconnaissance de l'engagement des territoires de notre réseau en faveur d'une transition énergétique juste et ambitieuse.

Sobriété : un concours pour interpeller sur les excès de nos consommations

Deux ans déjà pour le réseau Sobriété. En 2024, le concours photo « Stop aux ébriétés » a permis de mettre en image les excès de notre consommation.



Tout au bout d'une plage magnifique près d'Athènes, j'ai eu l'impression de tomber sur les restes d'une fête trop arrosée dont les organisateurs ont perdu le contrôle.



« Réveil difficile » de **Géraldine Bandet**, lauréate au concours 2024

Le réseau accompagné pour déployer le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)

L'année 2024 a été une année charnière pour le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), avec l'élaboration d'un nouveau cadre de financement en vue de sa mise en œuvre à partir de 2025. Dans un contexte incertain et contraint sur le plan budgétaire, l'accompagnement du réseau Cler, composé de 110 espaces conseils France Renov'. Pour répondre aux besoins exprimés par le terrain, plusieurs actions ont été menées tout au long de l'année :

- Organisation d'ateliers dédiés aux enjeux du SPRH lors des rencontres du réseau Cler et des Rencontres nationales TEPOS.
- Animation d'un webinaire consacré à la mise en œuvre des pactes territoriaux et aux articulations possibles entre le dispositif Slime et le SPRH.
- Publication d'un « S'inspirer » sur le retour d'expérience de la métropole Rouen Normandie en matière de structuration locale du SPRH.
- Association avec les têtes de réseau de l'ingénierie territoriale et des associations de collectivités, avec diffusion d'un communiqué de presse en amont des Rencontres de l'habitat privé de novembre pour alerter sur les risques de fragilisation du SPRH au niveau national.

Précarité énergétique : un groupe de travail pour faciliter l'usage des fichiers impayés

Composé d'une douzaine d'acteurs de terrain, un groupe de travail s'est formé dans le cadre du RAPPEL (Réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement - porté et animé par le réseau Cler) pour faire des listes de ménages en impayés d'énergie, qui sont envoyées par les fournisseurs d'énergie aux services sociaux des communes et des conseils départementaux, un outil efficace de repérage et de prévention de la précarité énergétique. Objectif : mieux définir les besoins des acteurs de terrain à faire remonter à l'ONPE et outiller les (futurs) utilisateurs de ces fichiers. Une restitution de ces productions a été faite par l'équipe d'animation Rappel auprès des partenaires de l'ONPE le 18 juin 2024. Un exemple de coopération entre le groupe de travail Rappel et l'ONPE qui illustre concrètement l'articulation entre la mission d'observation de l'ONPE et celle de traitement des problématiques de terrain du groupe Rappel via la mobilisation de ses membres.

Convaincre : nos actions pour la transition

Face aux urgences climatiques, sociales et économiques, le réseau Cler porte une vision ambitieuse de la transition énergétique. Feuille de route énergie-climat, actions au niveau européen et engagement pour une rénovation énergétique performante : retour sur les actions menées en 2024.

Réhausser l'ambition de la feuille de route énergie-climat

En 2024, le gouvernement a soumis à concertation la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et la stratégie nationale bas carbone (SNBC). Censés tracer le chemin vers la neutralité carbone à l'horizon 2050, ces documents sont insuffisants. Les orientations de la SNBC s'arrêtent en 2030 et les mesures proposées ne permettent ni d'atteindre les objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique, ni ceux de développement des énergies renouvelables.

Les propositions du réseau Cler :

- Faire de la réduction de la consommation d'énergie un pilier de la transition, via la sobriété et la rénovation performante des logements.
- Renforcer les objectifs de production d'énergies renouvelables pour atteindre le seuil de 44 % de la consommation finale brute d'ici à 2030, conformément aux exigences européennes.
- Donner aux collectivités locales les moyens d'agir : financements, ingénierie, accompagnement technique.
- Soutenir les ménages les plus vulnérables, afin que cette planification devienne un levier de sortie de crise sociale, politique et climatique.

Un guide pour les collectivités locales

Plus de 12 millions de personnes vivent en situation de précarité énergétique, mais des solutions techniques de rénovation des logements existent. Pour accompagner les collectivités, le réseau Cler a publié un guide d'application du décret décence qui clarifie la mise en œuvre de la réglementation, valorise les initiatives locales pionnières et accélère la rénovation énergétique des logements privés.

L'Europe : un levier pour la transition

L'action du réseau Cler s'est déployée au niveau européen, en collaboration avec le Réseau Action Climat (RAC), avec la rédaction d'un manifeste pour les élections européennes en lien avec le RAC, l'organisation de rendez-vous de plaidoyer avec les principaux partis politiques et des campagnes de mobilisation citoyenne. L'objectif : défendre la poursuite et l'approfondissement du Pacte vert européen, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables citoyennes.

Les propositions de Rénovons

L'Union Européenne a acté l'objectif d'une performance énergétique équivalente à la classe A du DPE d'ici 2050 pour les bâtiments. En France, c'est 1,2 millions de logements à rénover par an. Pour ce faire, la coalition Rénovons, coordonnée par le réseau Cler, propose quatre normes minimales de performance énergétique (MEPS) :

- 1 Rénovation performante obligatoire lors de la mutation des maisons individuelles.
- 2 Respect de l'obligation d'isolation lors de travaux de ravalement de façade ou de toiture, couplée à la rénovation performante des copropriétés.
- 3 Introduction d'une obligation progressive de rénovation performante dans le parc social.
- 4 Systématisation de la rénovation performante lors de la mutation des bâtiments collectifs.

Le réseau des adhérents



283

adhérents en 2024

présents dans chaque région
de France métropolitaine



20

nouveaux adhérents

en 2024



24

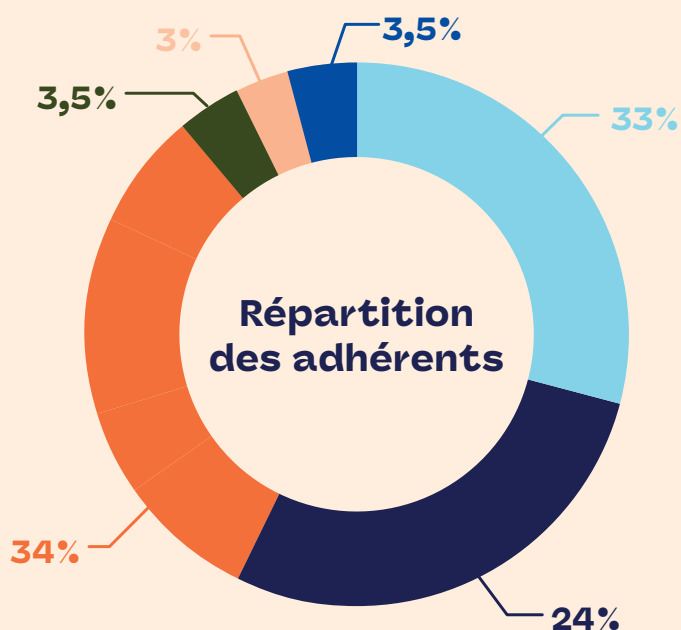
membres

du conseil
d'administration



5 commissions

(Énergies renouvelables; Sobriété; Efficacité
énergétique; Précarité énergétique; Territoires/
TEPOS), un conseil d'administration et un bureau :
près d'une centaine de personnes impliquées dans
les instances du réseau Cler.



● **Collège A :**

les acteurs à statut associatif loi 1901,
sauf les associations de collectivités

● **Collège B :**

les entreprises (SA, SAS, SARL, EURL, SEM, SCOP,
SCIC) et organismes professionnels associés

● **Collège C :**

les communes, les associations de collectivités,
les SPL et les EPCI, sauf les métropoles

● **Collège D :**

les métropoles, les Départements et les Régions

● **Collège E :**

les réseaux, fédérations ou unions d'envergure
nationale

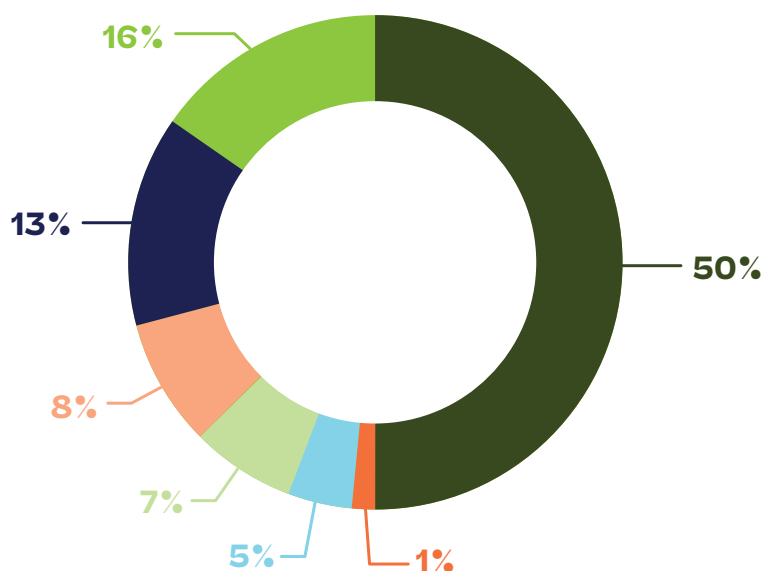
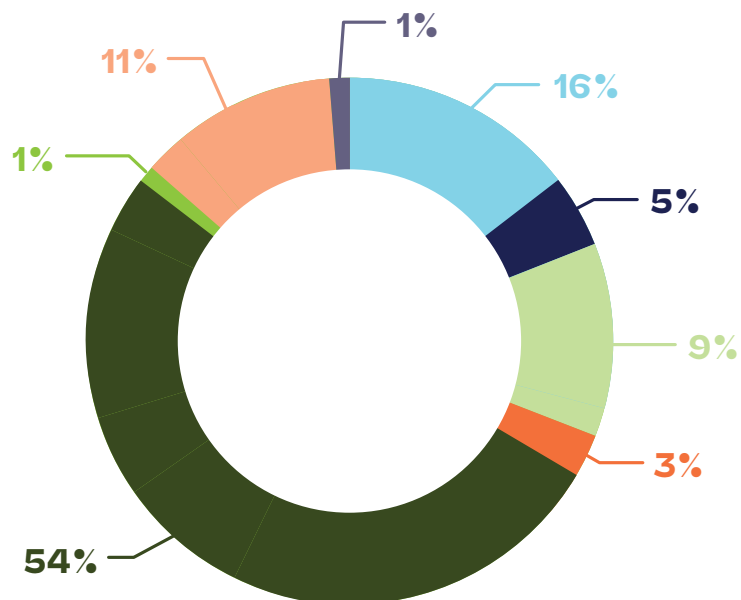
● **Collège F :** les autres établissements de droit
public (universités, groupements d'intérêt public)

Le bilan financier

Charges 2024

3 698 038,44 €

- Études et fournitures
- Services extérieurs
- Autres services extérieurs
- Impôts et taxes
- Salaires et charges
- Amortissements et provisions
- Fonds dédiés
- Autres charges



Produits 2024

3 603 869,82 €

- Ventes et prestations
- Avance et transfert de charges
- Adhésions
- Mécénat, dons
- Fondations et entreprises
- Financements publics nationaux
- Fonds dédiés et provisions

Résultat 2024

- 94 168,62 €

Dans le
rétro
de

cler
solutions



Des programmes à impact

Nos programmes financés par les certificats d'économie d'énergie (CEE) permettent d'accélérer la transition énergétique en développant des initiatives multipartenariales. Depuis 2013, le programme Slime lutte contre la précarité énergétique. Suite au Conseil supérieur de l'énergie du 19 décembre 2024, le programme Slime a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2027. Le programme Tims pour une mobilité durable et inclusive, lancé en 2023, est quant à lui en pleine phase de déploiement et porte 71 projets et 9 territoires à mobilité durable et inclusive. Ces deux programmes sont hébergés par Cler solutions, la filiale détenue à 100 % par le réseau Cler. Tour d'horizon des moments clés de 2024.

2024 EN CHIFFRES

Le programme **Slime**

12 811 ménages
accompagnés

18 ambassadeurs Slime
couvrant la totalité du territoire (hors outre-mer)

500 personnes
ont suivi le MOOC précarité
énergétique : Comprendre et agir

3 sessions
de formations
médiations bailleurs/locataires,
soit 32 personnes formées

9 webinaires
du programme

13 475 000 €
investis par les collectivités
déployant un dispositif Slime pour leurs
actions locales, avec un cofinancement moyen
de 50 % par les certificats d'économie d'énergie

Le programme **Tims**

71 projets locaux

9 territoires à mobilité durable et inclusive

2 nouveaux métiers de la mobilité durable
et inclusive : chargé-e de développement territorial
et conseiller/conseillère en mobilité durable et inclusive

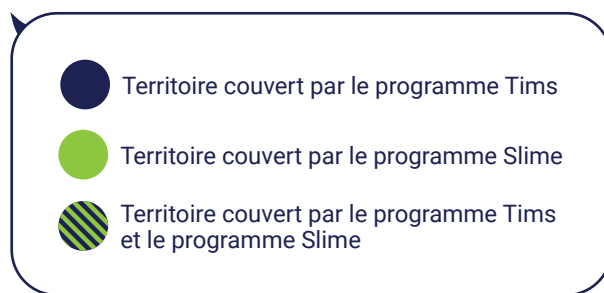
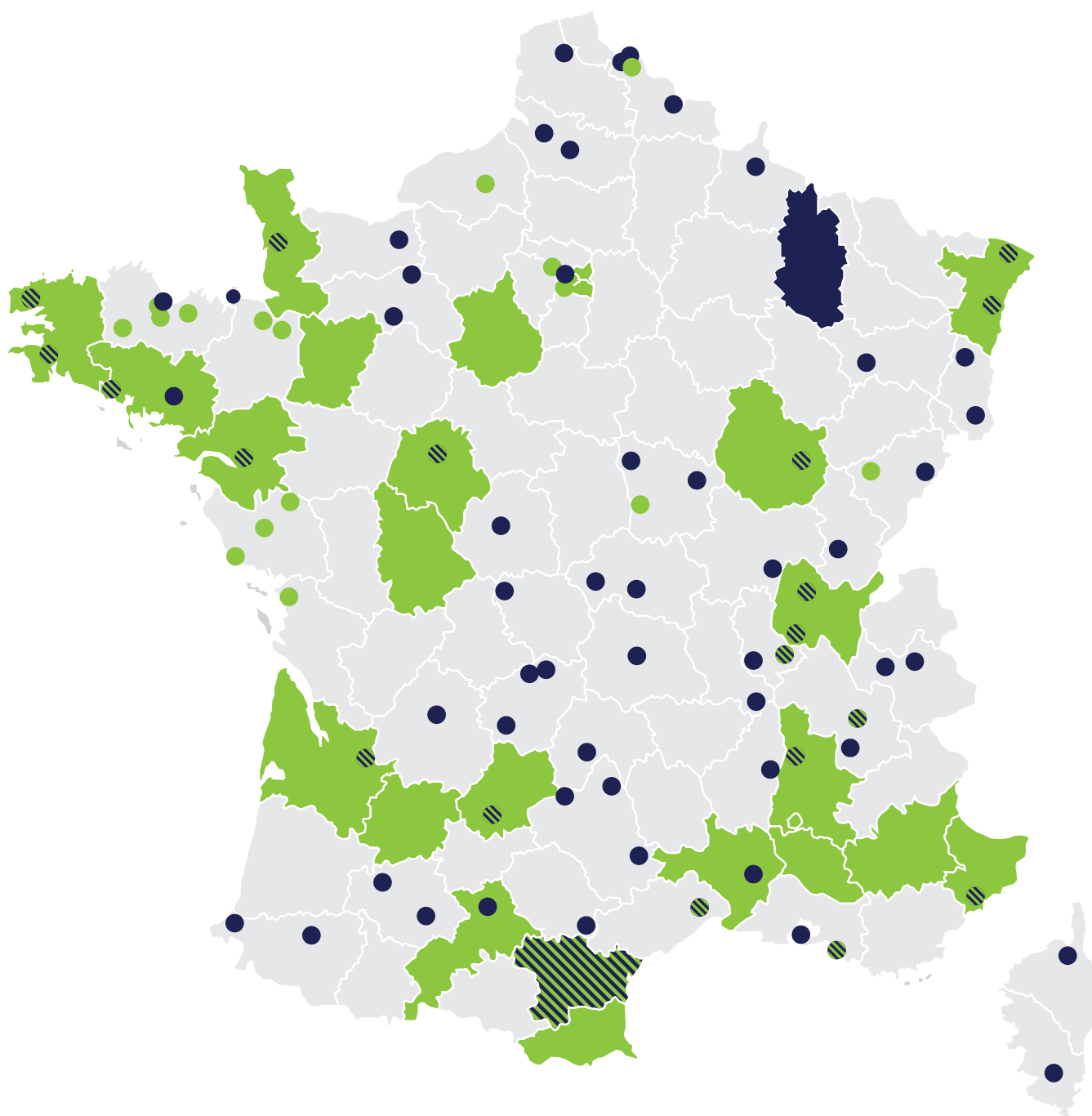
9 sessions de formations
43 participant-es conseillers/conseillères
en mobilité durable formé-es

61 chargé-es de développement
territorial formé-es

300 personnes
engagées dans le programme

1 site internet dédié aux questions de
mobilité durable et inclusive : mobilite-durable-inclusive.fr

30 000 000 €
redistribués aux acteurs de terrain
entre 2024 et 2026 pour développer la mobilité
durable et inclusive en France



Slime : un programme renforcé et prolongé jusqu'à 2027

En 2024, le programme Slime franchit une étape majeure : il devient éligible à un cofinancement de l'État dans le cadre du Pacte des solidarités. Cette reconnaissance par les pouvoirs publics consacre l'efficacité du dispositif dans la lutte contre la précarité énergétique.

Déjà déployé dans plus de 80 collectivités, représentant 37 % de la population française, le programme Slime a permis d'accompagner plus de 80 000 ménages en difficulté depuis 2013. L'intégration du programme Slime dans les contrats locaux des solidarités permet désormais aux collectivités de cofinancer son animation et les aides aux travaux via les Fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie (FSATME).

Cette dynamique territoriale s'inscrit dans une vision de long terme : le programme Slime est désormais prolongé jusqu'en 2027, garantissant aux collectivités une visibilité et une stabilité indispensables pour structurer leurs actions locales.

Alors que l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) appelle à une meilleure coordination des dispositifs, le programme Slime s'affirme comme un levier essentiel au service de la transition énergétique et de la justice sociale.

La prolongation à iso-budget jusqu'à fin 2027 doit permettre au programme d'atteindre ses objectifs en lien avec le Pacte des solidarités (2024-2027) porté par le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.



Coralie Ruffenach, Sous-directrice de l'efficacité énergétique et qualité de l'air au ministère de la Transition écologique



Face à l'ampleur des défis, le gouvernement a souhaité augmenter les moyens dédiés à la lutte contre la précarité énergétique dans le cadre du Pacte des solidarités.



Johanna Bouheret, de la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté



mars

Sortie du guide juridique sur le mode de contractualisation dans le cadre du programme Slime. Il vise à outiller les collectivités mettant en œuvre un dispositif Slime pour choisir le cadre adéquat de contractualisation avec leurs partenaires opérationnels en fonction des contextes, besoins et montants à considérer.

Plus d'infos : lesslime.fr

avril

Tribune « Nous, élus, appelons les collectivités à nous rejoindre dans la lutte contre la précarité énergétique ! ».

Les élu·es signataires de la tribune publiée dans le Courrier des Maires appellent leurs homologues à se mobiliser autour des instruments existants, tels que le Slime.

Les faits marquants



La presse en parle



Après avoir sollicité le Slime, service gratuit pour les Parisiens qui ont du mal à payer leurs factures d'énergie, Marie a reçu du petit matériel : « *Quelques objets pour améliorer la consommation d'eau, des rideaux thermiques pour avoir un peu plus de confort au niveau des fenêtres qui n'étaient pas très hermétiques...* » détaille-t-elle.

franceinfo : Quatre foyers sur dix en Gironde ayant bénéficié de ce dispositif de maîtrise de l'énergie sont sortis de la précarité énergétique, d'après le département. « *Pour d'autres, il faudra faire des travaux plus avancés. Malgré tout, ce que nous constatons, c'est que la plupart des foyers visités entrent dans cet accès au droit et voient leur facture d'énergie baisser à la fin du mois* », tient à souligner Jean-Luc Gleyze, le président du Département de la Gironde. Il vise désormais le millier de foyers aidés par an.

Novembre 2024



Novembre 2024



Une exposition BD à l'occasion de la journée contre la précarité énergétique

À l'occasion de la Journée contre la précarité énergétique à laquelle les collectivités Slime ont largement participé avec des événements organisés dans les territoires, le programme Slime a réalisé une exposition en bande dessinée pour montrer **la réalité de la précarité énergétique pour celles et ceux qui la vivent et le formidable travail de celles et ceux qui les accompagnent**, inspirés d'histoires vraies et vécues.

À travers ces quatre histoires, nous avons souhaité montrer la démarche vers la sortie de l'isolement face à la problématique de la précarité énergétique que permet l'accompagnement du programme Slime.

Plus d'infos : journée-precarite-energetique.fr



avril

Sortie du guide « Créer un fonds d'aide aux petits travaux ». Il donne des repères pratiques pour créer un fonds, adossé à un Slime, destiné à financer et à accompagner la réalisation de travaux de maîtrise d'énergie ou d'équipement électroménager performant en faveur des ménages défavorisés.

26 novembre

Rencontre annuelle du réseau de formateurs au diagnostic sociotechnique. Échanges de pratiques, bilans et perspectives pour la formation de formateurs.

Tims : en route vers la mobilité durable et inclusive

En 2024, le programme Tims est passé à la vitesse supérieure avec le déploiement de 71 projets Tims et de 9 territoires à mobilité durable et inclusive. Retour sur les réussites et les temps forts de l'année.

La force du consortium

Cler solutions, filiale du réseau Cler, et ses trois partenaires, le réseau Mob'In – les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) et le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, ont travaillé main dans la main pour développer le programme Tims, qui est financé jusqu'en 2026 par les certificats d'économie d'énergie. Fort de son expérience aux manettes de programmes CEE tels que le programme Slime ou Actimmo, Cler solutions est le pilote du programme Tims. Il gère la coordination et la gestion administrative et financière, mais aussi l'animation du réseau d'acteurs engagés, la production de ressources et la communication, avec notamment un site internet dédié au sujet.

Cler solutions coordonne également l'animation des pilotes régionaux, qu'il accompagne en diffusant des outils. Les partenaires du consortium national contribuent à toutes les actions, et en portent plus particulièrement certaines comme la formation, le développement d'une plateforme de suivi-évaluation et d'aide à la décision, l'expérimentation de territoires à mobilité durable et inclusive... Le travail en consortium permet une meilleure prise en compte de la double dimension durable et inclusive de la mobilité, et d'allier nos forces pour en accélérer le déploiement sur toute la France.

Des projets aux quatre coins de la France

Le programme Tims, ce sont dix pilotes régionaux et 71 projets locaux déployés partout en France en 2024, y compris en outre-mer. Mobilité rurale, urbaine ou périurbaine, projets à destination des jeunes, des personnes âgées, en situation de handicap ou en recherche d'emploi, vélo, autopartage ou encore autostop... Chaque projet déploie un bouquet de solutions, adapté aux réalités de son territoire et aux besoins de ses habitant-es.

Conçus pour être accessibles à des populations en situation de précarité-mobilité, ces projets bénéficient en moyenne d'un financement de 360 000 € sur deux ans et demi. Suite à un appel à manifestation d'intérêt, le programme Tims a par ailleurs sélectionné en septembre 2024 neuf territoires à mobilité durable et inclusive. Répartis sur sept régions de France, ils ont pour mission de développer des politiques transversales de mobilité durable et inclusive pour conduire leur territoire vers plus de sobriété et de justice sociale. Ces territoires doivent expérimenter la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale inclusive et partagée, permettant ensuite de déployer des plans d'actions pour la mobilité durable et inclusive.

février

Lancement de tims-mobilité.fr

Cette plateforme du programme Tims est un outil de suivi pour les projets soutenus par le programme. À retrouver sur tims-mobilité.fr

26 mars

Première formation du programme,

pour faire monter en compétences les professionnel·les de la mobilité durable et inclusive.

Les faits marquants

Des ressources et des temps d'échange pour le réseau

Au cœur de nos métiers, l'animation de réseau. Au programme en 2024 : deux cafés Tims, sept webinaires et une liste d'échange à laquelle participent près de 300 personnes – porteurs de projets locaux, pilotes régionaux et porteurs de projets de territoires à mobilité durable et inclusive. L'année 2024 a été l'année de la première rencontre du réseau Tims, en décembre. Elle a rassemblé 131 participants, en distanciel.

Pour soutenir cette animation de réseau, l'ouvrir vers l'extérieur et capitaliser sur le programme Tims, un site dédié a été lancé. Il rassemble des articles de décryptage, des retours d'expérience de projets innovants, des ressources à destination des professionnels de la mobilité durable et inclusive, et une cartographie des acteurs du secteur. Alors que 15 millions de Français¹ déclarent avoir des difficultés à se déplacer, cette animation de réseau permet au secteur de la mobilité durable et inclusive de structurer son activité partout en France, pour construire des solutions de mobilité qui s'inscrivent dans une transition juste.

¹ Source : Baromètre des mobilités du quotidien 2024



16 mai

Mise en ligne du site **mobilité-durable-inclusive.fr**

Il donne accès à des ressources, infos et actualités à destination des professionnels de la mobilité durable et inclusive.



Notre objectif est de développer des solutions de mobilité durable et inclusive adaptées aux personnes en précarité, et in fine à toutes et à tous, en prenant en compte la diversité des territoires.



Soazig Rouillard,
Coordinatrice du programme Tims

4 décembre

Première rencontre virtuelle du réseau, qui rassemble 131 personnes investies dans le programme Tims. Un beau temps d'échange avant de se retrouver en présentiel en 2025.

Le réseau Cler est une association nationale, agréée pour la protection de l'environnement, qui rassemble près de 300 structures professionnelles de terrain, engagées pour la transition énergétique juste et ambitieuse. Sa raison d'être : accélérer la transition énergétique à l'échelle locale, nationale et européenne.

Cler solutions accompagne les territoires pour une transformation sociale et durable. Partenaire de confiance des collectivités locales et de tous les acteurs territoriaux, elle développe et met en œuvre des solutions éprouvées sur le terrain pour une transition énergétique juste. Cler solutions est une filiale détenue à 100 % par le réseau Cler.

Merci à tous nos partenaires financiers



réseau

